

Livret pédagogique

Le Préscolaire au Burkina Faso

Un film d'Eric Lanoue et Omar Barou Ouédraogo
Décembre 2013



Le préscolaire : une préoccupation récente en Afrique subsaharienne

Longtemps négligée au plan international et notamment en Afrique subsaharienne, l'Éducation et la Protection des jeunes enfants (EPPE), est aujourd'hui considérée comme une problématique essentielle du développement humain ayant un impact majeur sur l'éducation dans l'enseignement primaire, la réduction des inégalités sociales et de genre et l'accès à l'emploi des mères. Ces attentes sont-elles réellement satisfaites ? **Mais l'inverse n'est-il pas en train de se produire, faute d'infrastructures en milieu rural et aussi faute d'un modèle d'apprentissage adapté au développement des enfants ?**

L'Éducation et la Protection de la Petite Enfance (EPPE) est le premier des six objectifs affirmés en 2000 à la conférence mondiale de Dakar pour l'Éducation Pour Tous (EPT) : 164 États, dont le Burkina Faso, s'y étaient engagés à « **développer et améliorer sous tous leurs aspects la protection et l'éducation de la petite enfance, et notamment des enfants les plus vulnérables et défavorisés** ».

Quelques chiffres en Afrique subsaharienne... et au Burkina Faso

Or, à ce jour, en Afrique subsaharienne, seuls environ 15% des enfants sont inscrits dans un programme préscolaire. L'EPPE n'a pas encore reçu de définition formelle. Elle couvre l'éducation avant l'âge de la scolarité obligatoire. Le plus souvent, elle est décrite comme une approche holistique œuvrant pour la survie (santé, nutrition, hygiène), la croissance, le développement (cognitif, social, physique et affectif) et l'éducation des jeunes enfants. Même si des progrès sont observés, le premier des objectifs de l'Éducation Pour Tous (EPT) a été négligé par la plupart des États présents à Dakar en 2000. L'élaboration des politiques publiques est quasi inexistante et, plus généralement, on observe des manques de volonté politique et de mobilisation de financements pour l'EPPE.

Dans la plupart des États, seuls les enfants de familles aisées participent à des programmes de la

petite enfance et d'importantes disparités existent entre les enfants des villes et les enfants des zones rurales. « *Les disparités sont en corrélation avec les disparités économiques, géographiques, sociales et culturelles* » comme le note le dernier rapport régional Afrique publié par l'Unesco.

Les pays d'Afrique de l'Ouest, en particulier francophones (Mali, Niger, Côte d'Ivoire, Togo, Bénin, Guinée, Sénégal par exemple) connaissent des taux bruts de scolarisation faibles par rapport à d'autres pays plus avancés. Avec un taux brut de préscolarisation de 3,17 % selon l'annuaire statistique nationale de 2010-2011, le Burkina Faso se situe parmi les pays les moins avancés. **Le cas du Liberia, pays anglophone longtemps en situation de post-conflit, est particulièrement intéressant : le taux brut de préscolarisation de 145 % s'expliquerait par le fait que dans ce pays les écoles du préscolaire sont intégrées aux écoles primaires.**



Au préscolaire, l'Etat cède largement le pas au secteur privé

De plus, **le secteur d'enseignement privé de la Petite Enfance est, dans l'ensemble, bien plus développé que le secteur d'enseignement public.** Le Burkina Faso n'échappe pas à cette règle mise en évidence dans le cas d'autres pays (Rapport Unesco, 2010). Comme le révèle de source officielle l'annuaire statistique 2010-2011, **sur 628 structures d'enseignement préscolaire, 354 soit 56,4% sont des structures privées, 185 soit 29,5% sont des cases communautaires, 89 soit 14,2% seulement sont publiques.** L'État burkinabé n'a donc pas le leadership du secteur de l'enseignement préscolaire au regard du développement du secteur privé.

Le préscolaire et la demande sociale d'éducation en milieu urbain et rural

Selon une enquête faite en 2010 au Burkina Faso pour le compte de l'Unicef, les parents d'un niveau d'instruction secondaire, résidants en milieu urbain, sont les plus nombreux de l'échantillon (200 parents), soit 19,5 %. Viennent ensuite ceux ayant un niveau d'instruction primaire, 10,5%. Cette observation pourrait laisser croire que l'enseignement préscolaire attire en priorité les parents instruits de milieu urbain : cela est en partie vrai et reste conditionné par la concentration de l'offre dans la capitale notamment et dans les localités urbaines du pays. Cela est en partie faux si l'on considère que des personnes de faible niveau d'instruction sont aussi attirées – même dans des proportions bien moindres – par ce type d'enseignement.

En soi, quel que soit le niveau d'instruction – et la catégorie socio-professionnelle pourrait-on ajouter

– l’enseignement préscolaire est attractif du point de vue de la demande sociale d’éducation ; en réalité des déterminants relatifs à l’offre (insuffisance des infrastructures ou médiocre qualité de ces dernières, ou encore coût de l’inscription) ne permettent pas à la demande d’être satisfaite.

Pour aller plus loin :

Ministère de l’Action sociale et de la Solidarité Nationale, 2012, « *Annuaire de statistiques du préscolaire, 2010-2011* ».

Rayna (S.), 2010, Quoi de neuf du côté de l’éducation préscolaire ? Dossier « *Qualité et équité et diversité dans le préscolaire* », Revue internationale de l’éducation, Sèvres, n° 53, avril.

Première Édition des Rencontres Africaines pour le Développement de la Petite Enfance au niveau Communautaire « *Actes du Colloque de Cotonou* », Cotonou, 27-29 novembre 2012.

Unesco, 2010, « *Éducation et Petite Enfance, Afrique* », Rapport issu de la Conférence Mondiale sur l’éducation et la protection de la petite enfance, Moscou, Fédération de Russie, 27-29 septembre.



Eric Lanoue, Sociologue de l’éducation